



## Communiqué de presse

### **DON DE SANG**

Résolution du Séminaire des Présidents d'UD et de CR du 1<sup>er</sup> octobre 2022

#### **Urgence pour le Don de Sang et la Transfusion Sanguine Française : les représentants de la FFDSB alertent sur la situation de l'Établissement Français du Sang (EFS).**

Dans la continuité du Congrès national de la FFDSB organisé en mai 2022 à Albi, le « Séminaire annuel des Présidents des Unions Départementales et des Comités Régionaux pour le Don de Sang Bénévole » s'est tenu les 1er et 2 octobre à Paris.

Dans la perspective de l'examen par l'Assemblée nationale du PLFSS 2023 qui adoptera le budget de la Sécurité Sociale, les participants se sont inquiétés des moyens financiers et humains qu'ils estiment devoir être impérativement alloués à l'EFS, dans un contexte de tension extrême que l'Établissement affronte afin de satisfaire aux missions qui lui sont dévolues par l'Etat.

Les participants ont en effet constaté une dégradation inquiétante de la situation du service public de l'EFS, notamment dans le domaine des conditions de travail des salariés. Depuis mai 2022, le nombre d'emplois vacants est passé de 200 à 300 (infirmier-e-s et médecins). Selon nos informations, malgré sa motivation, le personnel « est à bout » et l'activité ne saurait être maintenue sans déroger au droit du travail. A titre d'exemple, du 1er janvier au 12 septembre 2022, 1069 collectes ont été annulées faute de personnel, alors qu'à deux reprises des « appels d'urgence vitale » au don de sang ont dû être diffusés sur les médias nationaux afin d'essayer de pallier la situation d'insuffisance des stocks de produits sanguins.

Par ailleurs, les choix retenus par l'EFS conduisent notamment à concentrer les moyens sur la collecte de « sang total ». Or cette option aboutit à sacrifier la collecte de plasma et à aggraver la pénurie des MDS (Médicaments Dérivés du Sang) produits par le LFB, unique opérateur français en charge du fractionnement du plasma.

Face à cette situation, il est prévu que le CA de l'EFS, programmé le 7 octobre prochain, vote une autorisation de découvert de 20 millions d'euros pour assurer la gestion courante de l'Établissement.

Les participants réunis le 1<sup>er</sup> octobre 2022, représentant l'ensemble des donneurs de sang bénévoles de la FFDSB, alertent donc les parlementaires des deux chambres et le Ministre de la Santé sur la nécessité de doter l'EFS en moyens financiers et humains lui permettant de faire face aux besoins, dès cet automne 2022, et de préparer la période courant jusqu'à 2025, date à laquelle l'usine du LFB d'Arras sera opérationnelle pour la production des « Médicaments Dérivés du Sang ».

Ils réaffirment que des moyens doivent être alloués dans l'urgence pour faire face aux besoins de Santé Publique qu'assume l'EFS, étant ici rappelé qu'en 2021, 530 980 patients ont reçu 3 044 777 poches d'un produit sanguin.

Un établissement public en risque de rupture faute de moyens, un modèle éthique en danger, des malades en péril, c'est inacceptable pour la FFDSB et ce serait indigne d'une France qui a toujours défendu et promu les valeurs d'éthique de la Transfusion Sanguine.

Placée sous le haut patronage du Président de la République – Reconnue d'utilité publique – Décret du 07/04/1961

Les Galeries de Paname – 69 boulevard Richard-Lenoir – 75011 PARIS – Tél. (33) 01 48 78 93 51  
[www.dondesangbenevole.fr](http://www.dondesangbenevole.fr) – [siege@federation-dondesang.asso.fr](mailto:siege@federation-dondesang.asso.fr)

RNA W751019552 – APE 9499Z – SIRET n° 784 408 775 00020  
IBAN CCP : FR85 2004 1000 0107 5085 4B02 062 – IBAN Crédit Mutuel : FR76 1027 8060 5900 0204 2400 156



## **A propos de la FFDSB**

*La Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB) représente tous les donneurs de sang en France et groupe 2 850 associations qui adhèrent à 98 Unions Départementales ou Groupements Nationaux.*

*Les missions historiques de la FFDSB :*

- *Unir les associations de donneurs de sang dans une organisation nationale*
- *Promouvoir le don de sang bénévole, en partenariat avec les organismes institutionnels*
- *Collaborer à la sécurité transfusionnelle sur l'ensemble de la chaîne*
- *Recruter des donneurs et bénévoles puis fidéliser les donneurs et former les bénévoles*
- *Représenter les donneurs de sang auprès des politiques et à l'international*

*La FFDSB siège au Conseil d'Administration de l'EFS.*

## **Contact**

FFDSB – 69 Bd Richard Lenoir – 75001 PARIS

Tél : 01 48 78 93 51

siege@dondesangbenevole.fr

Placée sous le haut patronage du Président de la République – Reconnue d'utilité publique – Décret du 07/04/1961

Les Galeries de Paname – 69 boulevard Richard-Lenoir – 75011 PARIS – Tél. (33) 01 48 78 93 51  
[www.dondesangbenevole.fr](http://www.dondesangbenevole.fr) – [siege@federation-dondesang.asso.fr](mailto:siege@federation-dondesang.asso.fr)

RNA W751019552 – APE 9499Z – SIRET n° 784 408 775 00020

IBAN CCP : FR85 2004 1000 0107 5085 4B02 062 – IBAN Crédit Mutuel : FR76 1027 8060 5900 0204 2400 156